

Avis de constitution

SOCIETE « CARRINGTON COTE D'IVOIRE » en abrégé « CCI »

Siège Abidjan, Cocody Angré 7eme Tranche-LOT
2739-ILOT 230, Lot 2739, Ilot 230

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/02/2024 , et enregistrés au CEPICI le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CARRINGTON COTE D'IVOIRE » en abrégé « CCI »

Objet : Transfert d'argent électronique, Achat et vente de terrains, Construction et vente de maison, Vente des matériaux de construction, Décoration de maison, Prestation de services.

Et pour la réalisation de l'objet social:

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'existence ou développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody Angré 7eme Tranche-LOT
2739-ILOT 230, Lot 2739, Ilot 230

Dirigeant(s) M TENDOH BERTRAND ABANG (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03204 du 21/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°18499/GTCA/RC/2025 du 21/03/2025

